



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES

PROCES VERBAL N° 12 – SAISON 2022/2023

Réunion du :	19/12/2022
Présidence :	M. MERLET Xavier
Présent(s) :	M. COIFFARD Albert, M. LECHAT Hubert, M. PIOU Patrick, M. PIRIOU Bernard,

1. Constitution des groupes U15

La Commission prend note du retrait en U15 du GJ EGLANTINE DAGUE 2.

La Commission établit les groupes de Division Elite, 1^{ère} Division, 2^{ème} Division et de 3^{ème} Division en U15.

Equipes engagées pour la dernière phase : 147 en U15, 103 en U17, 18 en U18F.

2. Numérotation

La numérotation est effectuée en essayant, dans la mesure du possible de respecter les desiderata des clubs.

La commission valide la demande d'entente en U17 D3 entre GJ Plessis Pellouailles Corzé St Sylvain et le GJ Briollay Ecoufl.

3. Article 9

La Commission remercie les 44 clubs, dont l'équipe première évolue en Première Division ou en Deuxième Division en seniors, qui ont répondu au questionnaire au sujet de l'article 9.

Elle procède à la vérification des éducateurs et du nombre de licenciés participant aux rencontres en Football d'animation et dans les catégories U12 à U19.

Ces clubs recevront un courrier mentionnant leur situation au regard de l'article 9.

On déplore l'absence de réponse des clubs suivants :

- D1 : BECON VIL ST AUG OL
- D2 : CHATELAIS NYOISEAU – ST LAURENT MESNIL – STE GEMMES/LOIRE O

Prochaine réunion :

Le mercredi 11 janvier 2023 à 15 h 00 : tirage des coupes et challenges.

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. MERLET Xavier	M. PIOU Patrick